

Reportage Intégration des handicapés

Croire en l'autonomie

L'engagement en entreprise est un vrai défi, que relève l'association Actifs. Témoignages

Isabel Jan-Hess

Intégrer des personnes présentant une déficience intellectuelle dans la vie professionnelle n'est pas gagné d'avance. Ce combat pour l'intégration en entreprise, l'association Actifs le mène quotidiennement. Offrir la possibilité d'exister par elles-mêmes à des personnes souffrant d'un handicap léger est un défi que la société a encore de la peine à relever.

Certaines grandes entreprises ont pourtant fait le pas il y a plusieurs années déjà et avec succès. Personne ne s'efforce de voir ces personnes «différentes» travailler dans un supermarché, par exemple. Pourtant, les préjugés perdurent. Trop d'appréhension encore pour de nombreux employeurs qui font souvent l'amalgame entre la déficience et la maladie psychique.

Trente-cinq personnes présentant un handicap mental sont en emploi avec un contrat à durée indéterminée dans diverses sociétés, grâce à un partenariat entre Actifs et leur employeur. Nous en avons rencontré trois évoluant dans des milieux professionnels différents.

«J'ai réussi par moi-même»

Jeremy Pocognoli a 27 ans. Lorsqu'on arrive à la réception de Pro Infirmis, c'est lui qui nous accueille, avec le sourire. Derrière son ordinateur, il gère aussi les appels téléphoniques, la création de dossiers et est responsable de diverses tâches. «Jeremy est un employé à part entière, explique René Kamerzin, directeur de Pro Infirmis. Il a le même contrat de travail à durée indéterminée que nos employés, avec un cahier des charges personnel.»

Malgré un usage limité de son bras et de sa jambe gauches, lié à une hémiparésie, Jeremy assume toutes ces tâches. Une légère déficience intellectuelle le freine parfois, mais il ne renonce jamais. «J'ai de la peine à faire deux choses en même temps», reconnaît le jeune homme, qui est fier de cette intégration, après plusieurs échecs dans la vie active. «J'avais commencé un apprentissage de carrossier que j'ai dû abandonner. Ensuite j'ai été engagé ailleurs comme vendeur, mais pour finir j'étais garçon à tout faire. Ici, je me sens bien. J'ai réussi quelque chose par moi-même, hors de la famille ou des institutions. On a tous beaucoup de travail, et si on me montre, après je me débrouille seul.» Ce que confirme volontiers René Kamerzin. «Jeremy est un rayon de soleil dans ce bureau. Nous avons parfois une clientèle difficile, qui peut être parfois agressive, et par son attitude il désamorce immédiatement les tensions.»

Ce n'est pas tout: en presque quatre ans, le jeune réceptionniste n'a pas manqué un seul jour de travail et n'est jamais arrivé en retard. «Il est extrêmement ponctuel, confirme René Kamerzin. Il travaille à mi-temps, tous les matins, et il vient également aux colloques. C'est important pour lui et pour ses collègues qu'il soit partie prenante de tout ce qui se passe ici.»

«Pourquoi s'énerver?»

Au Théâtre en Cavale, à la rue de Carrouge, c'est Myriam Vuadens qui bénéficie d'une intégration. La jeune femme officie comme dame de vestiaire durant les représentations. Cinq soirs par semaine durant les spectacles. Un petit boulot bienvenu qui s'ajoute à un mi-temps dans une crèche de la Ville de Genève. «C'est très sympa, j'aime beaucoup faire ça, assure Myriam. Les spectateurs sont très agréables et souriants. J'aime bien l'ambiance ici.» Pour Veronica Byrde,



Jeremy Pocognoli
Réceptionniste
chez Pro Infirmis.
STEEVE IUNCKER-GOMEZ



Catherine Rodrigues
Aide éducatrice
de la petite enfance.
STEEVE IUNCKER-GOMEZ

René Kamerzin
Directeur
de Pro Infirmis

«Jeremy est un employé à part entière. Il a le même contrat de travail à durée indéterminée que nos employés»

Veronica Byrde
Administratrice
du Théâtre en Cavale

«L'intégration d'une personne différente est apparue comme une évidence. Et le fait qu'Actifs accompagne ce travail nous a convaincus»

Les préjugés ont la dent dure

«On vend un concept aux entreprises. Un projet d'intégration avec un suivi personnalisé»

Si Jeremy, Myriam et Catherine donnent entière satisfaction, les préjugés ont la dent dure. Il est toujours aussi difficile de convaincre les employeurs de la valeur ajoutée que peut amener une personne mentalement déficiente. «Je fais beaucoup de téléphones pour peu de résultats», avoue Nicole Hauck Bernard, directrice adjointe d'Actifs. Un travail de fourmi quasi identique à celui d'une société de placement traditionnelle. A la différence près que la clientèle n'a pas de profil type. «Pour un candidat, je dois trouver un poste correspondant à plusieurs critères. Je contacte parfois des dizaines d'entreprises pour un dossier. A chaque fois, je détaille notre projet d'intégration avec un accompagnement au sein de l'entreprise. On vend un

concept innovant.» Mais l'adhésion de toute l'équipe au projet est indispensable. «Pour obtenir un résultat positif, il faut impérativement que la décision n'émane pas seulement de la direction d'une société, mais qu'elle soit aussi le choix du personnel du service concerné, poursuit Nicole Hauck Bernard. Car un collègue sera l'accompagnant attiré de l'employé en intégration et travaillera avec Actifs. Pour donner le meilleur d'elle-même, la personne doit se sentir à l'aise. Et c'est là que la valeur ajoutée sera visible. L'objectif n'est pas que les entreprises engagent des personnes déficientes à des postes existants, mais qu'elles en créent un qui permette d'améliorer l'efficacité d'un service par l'apport de compétences spécifiques.» I-J.H.

administratrice du Théâtre en Cavale, l'idée d'un partenariat avec Actifs a tout de suite séduit l'équipe. «L'intégration d'une personne différente est apparue comme une évidence. Et le fait qu'Actifs accompagne ce travail et suive la personne nous a convaincus.» Un choix que personne ne regrette. «Myriam a tout de suite compris ce que l'on attendait d'elle. Elle est calme, posée et minutieuse.» Et surtout elle ne s'énerve jamais. «Ça ne sert à rien, pourquoi s'énerver?» renchérit la jeune femme. A méditer.

«Elle a sa place dans l'équipe»

A Vernier, c'est Catherine Rodrigues qui bénéficie d'une intégration dans un jardin d'enfants. «Après avoir travaillé durant près de dix ans dans une crèche à Onex, elle a souhaité tenter une nouvelle expérience», explique Nicole Hauck Bernard, directrice adjointe d'Actifs. Une réorientation réussie à l'Espace de vie enfantine (EVE) Bourquin, à Chate-laune. Assise en tailleur avec les enfants, Catherine chante et mime avec eux. Lorsqu'un petit crie ou s'évade, elle le ramène au jeu. Comme n'importe quelle éducatrice. «Elle fait le même travail que nous, assure Béatrice Capozza, éducatrice, responsable du groupe. Nous sommes trois et nous assumons les tâches à tour de rôle.»

L'heure du goûter approche. Les enfants sont excités à l'idée de passer à table. Catherine s'assied avec eux, comme ses collègues. La différence n'existe plus, pas même la déficience. La jeune femme joue, console, habille et aide les enfants qui viennent spontanément vers elle. «Au début, il n'était pas facile pour elle de gérer les conflits, remarque Béatrice Capozza. Mais elle a su s'imposer et aujourd'hui elle assure.»

Du côté des parents, les réactions sont également unanimes. «Il n'y a jamais eu de problème ni de remarque, assure la directrice de l'EVE Bourquin. Catherine a une vraie place au sein de l'équipe. Elle ne bénéficie pas d'un statut particulier. Elle participe à toutes les activités. Lorsqu'elle est absente, elle manque aux enfants et à l'équipe.» La directrice participe, avec un membre d'Actifs, aux bilans d'intégration deux fois par année. Ces réunions permettent de fixer des objectifs pour Catherine et d'évaluer son travail. Comme un banal entretien d'évaluation pratiqué dans la plupart des sociétés.

Plusieurs intégrations réussies

A Vernier, ce n'est d'ailleurs pas la première fois qu'un partenariat de ce type est instauré. Le secteur de la petite enfance avait déjà bénéficié d'une intégration dans une autre institution. «Les restaurants scolaires ont également une personne suivie par Actifs, explique Ruth Oberson, responsable du secteur de la petite enfance à Vernier. Nous n'avons eu que de bonnes expériences et nous allons encore développer ces partenariats. C'est le rôle des collectivités de montrer l'exemple.»

Pour Nicole Hauck Bernard, il est primordial que les employeurs comprennent que la personne en insertion ne prend pas un poste existant mais leur permet d'en créer un pour décharger leurs employés, avec un salaire adapté au degré de leur rente AI. «Nous avons l'exemple d'une société pharmaceutique qui avait un service des ressources humaines débordé et qui a intégré une personne pour s'occuper du classement. On a enlevé une charge de travail à tout le monde et favorisé une meilleure ambiance de travail avec des employés moins stressés.»

Actifs 14, avenue Vibert, 1227 Carouge, 022 343 20 27. www.actifs-ge.ch